

EN REVUE

Alter Éduc & Alter Échos

*Édition conjointe,
numéro spécial,
mai 2003, 34 p.*

À l'approche des élections fédérales — mais en sachant tout autant que beaucoup se joue entre le soir de ces dernières et la déclaration gouvernementale —, les journalistes qui produisent les deux publications de l'Agence de presse Alter, *Alter Éduc* et *Alter Échos*, ont décidé de publier ensemble un numéro spécial consacré au bilan de la législature écoulée. La synthèse n'est pas exhaustive et l'on est averti dès l'éditorial qu'elle s'articule autour de deux enjeux qui lui donnent cohérence: d'abord, la critique de la tendance au rapprochement (voire au mélange) du traitement pénal et sécuritaire, d'un côté, et du traitement social et éducatif de l'autre; ensuite, sous forme de question, comment y a-t-il encore moyen de construire des politi-

ques cohérentes dans une Belgique qui continue à se défédéraliser?

En ce qui concerne la première tendance, Alter montre essentiellement que les racines de cette politiques sont à chercher dans une série de dispositions prises au cours des législatures antérieures à l'« arc-en-ciel ». La seconde approche opérée par l'instance de presse alternative est probablement l'originalité principale du dossier, et Alter a pu d'autant mieux se l'approprier que les matières que l'agence suit le plus habituellement relèvent d'abord des politiques menées par les Régions et Communautés. Certes, le propos porte ici sur le fédéral, mais, paradoxalement, c'est en abordant ce dernier qu'on se rend compte du saucissonnage impressionnant de la décision politique, entre autres sur les questions sociales. Ces transferts de compétences d'un fédéral, qui se recentre sur les

politiques régaliennes, vers les différents niveaux de pouvoir, entraînent une perte d'initiative et de capacité à gouverner. D'où, comme le notent très justement les auteurs du dossier, la multiplication des plateformes d'instances relevant notamment du communautaire et demanderesse de cohérence et de partenariats. En effet, les accords de coopération et autres conférences ministérielles, que ce « moins d'État » contraint à inventer, ne fonctionnent pas, et de plus les innovations juridico-politiques des exécutifs destinées à dépasser ces apories politiques se voient interdites par le Conseil d'État.

Ceci fournit une clé pour la prochaine législature: elle doit mettre sur pied des mécanismes de coopération institutionnels efficaces, qui permettent de réintroduire la possibilité de choix politiques entre les différentes missions qui incombent à un État,

dont l'un des rôles fondamentaux reste d'être le garant du lien entre les différentes composantes sociales. Le constat d'Alter n'est cependant pas très optimiste, car pour elle ces mouvements de transferts de compétences participent d'une même logique : celle de la dérégulation-libéralisation des services publics, concomitante d'une sécurisation-activation des populations. Le « moins d'État fédéral » prend le visage de « moins d'État » tout court. Ce qui ne peut être défédéralisé est privatisé ou soumis aux logiques de performances des entreprises privées...

En termes de changements concrets pour les acteurs concernés, cela nous vaut, inscrits dans ce cadre global, une douzaine d'articles portant sur les « accueillantes d'enfants », l'État social actif face au chômage, l'Europe, l'A.G.C.S., les accords de coopération, Communes et matières sociales, État social et État carcéral, la mobilisation critique des individus, Copernic, la zone grise des entreprises publiques, le développement durable, le logement.

Cahiers marxistes

Bimestriel,
n° 224,
avril-mai 2003, 156 p.

Tous ceux qui s'intéressent à la politique et à la gauche, et/ou se préoccupent à un titre ou à un autre de ce qui se passe en Flandre, ont intérêt à parcourir ce numéro des *Cahiers marxistes* intitulé (sans point d'interrogation) : « Être de gauche et flamand ». Au motif de lutter contre le stéréotype wallobruxellois selon lequel les Flamands seraient « naturellement à droite », la revue a, en effet, réussi à rassembler sur ce thème une série d'approches documentées et approfondies de la question posée, dues de surcroît, dans six cas sur huit, à des plumes flamando-flamandes. Les *Cahiers marxistes* peuvent, en effet, compter sur leurs « cousins » du *Vlaams Marxistisch Tijdschrift*. Une particularité qui explique en même temps que, selon la tradition historique d'un communisme désormais recentré sur la dimension philosophique séminale du marxisme, la critique soit — pour faire court — portée

majoritairement sur la dérive blairiste du SPA.

C'est ainsi que la livraison s'ouvre sur un article d'André Mommen intitulé « Recomposition, remembrement ou relotissement politique en Flandre », qui rappelle de manière circonstanciée que c'est à une redistribution des cartes à droite qu'a donné lieu la compétition pour le partage des dépouilles de la Volksunie. Koen Dille cible ensuite frontalement le SPA pour souligner en particulier combien la notion d'État social actif marque l'abandon du droit au travail, devenu devoir de travail, et constitue au centre un point de rencontre des « blairistes » flamands avec les libéraux et certains chrétiens démocrates. On lira en particulier les pages finales de l'article, consacrées à Frank Vandenbroucke, dans lesquelles l'auteur montre comment, avec ce ministre, on est passé d'un programme politique à un programme moral et à un financement de la sécurité sociale qui éloigne cette dernière du principe qu'elle fait partie intégrante de la masse salariale. Fai-

sant dépendre en premier lieu le fait d'avoir un emploi ou de trouver du travail de la responsabilité du travailleur individuel, et rien du devoir et de la responsabilité de l'employeur, il n'y a rien de surprenant à ce que Vandenbroucke ait conduit les libéraux à adopter avec enthousiasme son idée d'État social actif — au point que Verhofstadt s'y réfère volontiers, presque comme si c'était son invention.

Le triptyque consacré au SPA est complété par une lettre de vingt-cinq pages intitulée « Jobs, jobs, jobs », adressée à Patrick Janssens par Jan Blommaert à propos de plusieurs chapitres du livre du ci-devant président du SPA *Over de grenzen. Open brief aan de Vlamingen*. Ayant moi-même hésité à parcourir ce texte critiquant un ouvrage en pratique hors de portée, je ne regrette pas, bien au contraire, de l'avoir lu de bout en bout. Il s'en prend, en effet, à l'évacuation de toute analyse du capitalisme au profit d'une approche émotionnelle de l'inégalité et de la pauvreté, qui est le fait d'une classe privilégiée de la société où l'indi-

gnation à propos des pauvres a remplacé celle des pauvres eux-mêmes. Au lieu de ressasser un « devoir d'activité » (jobs, jobs, jobs!) à imposer aux femmes, aux seniors et finalement à tout un chacun, c'est au concept central d'émancipation qu'il importe de se référer.

À ce premier apport, s'ajoutent quelques compléments utiles. D'abord l'article substantiel de Serge Govaert sur « La gauche chrétienne flamande et le CD&V », qui montre l'ACW, confronté au virage à droite du CD&V et au « ni de gauche ni de droite » d'Agalev. Ensuite « Mémoire collective, identité et extrême droite dans le paysage politique flamand » de Marcel Reynebau, extrait des actes d'un colloque intitulé « Collaboratie in Vlaanderen: vergeten en vergeven », organisé en 2001 par Charta 91 et le Centre flamand de l'Unesco sous la direction d'Éric Corijn et analysé critiquement en pages « Lectures » par Rosine Lewin. Cette dernière revient d'ailleurs sur le thème général du numéro en évoquant « Une campagne flamande contre

l'industrie flamande d'armement » et en ajoutant au bref article de Monique Discalcius, « La presse flamande riche et indépendante? », un survol de la manière dont *De Morgen* et *De Standaard* ont réagi à l'assassinat de Mohammed Archak le 26 novembre 2002. La mémoire s'enrichit enfin du témoignage de Kitty Roggeman sur le mouvement féministe-socialiste Fem-Soc, associé à la lutte des classes dans les années septante-quatre-vingt.

En ces jours où notre ciel en prend la couleur, l'ensemble se termine opportunément par une contribution d'Ewald Engelen, de l'université d'Amsterdam, sur « L'envers du paradis violet », c'est-à-dire sur les racines du malaise qui a préparé aux Pays-Bas l'arrivée du phénomène fortuyniste.

Esprit

Mensuel, n° 5, mai 2003, 254 p.

Cette livraison s'ouvre par un premier dossier sur « le moment irakien » de l'après-guerre froide, où l'on retiendra particulièrement l'analyse que

Marc-Olivier Padis fait du livre de Pierre Hassner et Justin Vaïsse *Washington et le monde. Dilemmes d'une superpuissance* (Autrement, Ceri, 2003), dans lequel est mise en évidence la fin des alliances stables et l'option pour le principe selon lequel ce n'est plus la coalition qui fait la mission mais l'inverse, et l'article de Nicole Guétin sur « le messianisme américain », qui présente « l'homme de la frontière » comme archétype de l'Américain qui recuse ses origines européennes.

Plus bref, le second dossier offre opportunément l'occasion de découvrir le philosophe-juif Günther Anders (1902-1992), mari de Hannah Arendt, qui se voua à penser conjointement Hiroshima et la Shoah, et à militer frontalement contre l'arme atomique et l'industrialisation de l'extermination de l'humanité. La revue reproduit son « Discours sur les trois guerres mondiales » et deux études approchant le personnage par ses facettes principales: l'intellectuel, avec l'étude d'Ariel Morabia « Günther Anders, un phéno-

ménologue de la technique », et l'homme d'action militant, avec celle de Richard Figuer « Günther Anders, le style d'un prophète ».

Deux articles encore à ne pas manquer dans le numéro: « Les usages politiques de l'histoire chez les Israéliens et les Palestiniens: une approche comparative », par Ilan Greilsammer, et « Des manières de distinguer les sexes », où Irène Théry présente une lecture centrée sur la temporalité de l'ouvrage d'anthropologie *Sexe relatif ou sexe absolu? De la distinction de sexe dans les sociétés* (Maison des sciences de l'homme, 2001).

Vivre

« *Un dialogue humaniste ouvert* », *Trimestriel*, n° 8, mars 2003, 78 p.

Ce numéro de la revue du C.A.L. aborde un thème fondamental: « Liberté et religion ». Une première problématisation en est faite par Georges Liénard à partir de l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme (C.E.D.H.): « Toute personne a

droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. » Nonobstant ce texte, force est de constater pour l'éditorialiste que les trois libertés mentionnées sont concrètement traitées de manière inégalitaire, la liberté de religion accaparant la part du lion sans souci véritable de respecter la place qui revient aux libertés de pensée et conscience. Préjudice est ainsi porté aux personnes a-religieuses pour lesquelles l'application de ces droits est essentielle. Cette première approche fait l'objet d'une reprise au niveau de l'exercice même de la liberté de religion dans l'article de Willy Fautré sur « les relations Églises-États en Europe occidentale et orientale ». Celui-ci montre comment la guerre sourde entre religions pour obtenir ou conserver un statut pécuniaire et honorifique privilégié

par l'État continue à fonctionner, que ce soit entre Églises dominantes et nouvelles religions minoritaires ou encore entre Église romaine et Églises orthodoxes dans les pays où ces dernières sont — redevenues — traditionnellement « nationales ». C'est enfin à l'article 10 de la C.E.D.H., traitant de la liberté d'expression, que se réfère l'article de Patrice Darteville sur « la répression du blasphème en Europe ». Il y dénonce derrière les législations pénales existant à ce sujet dans de nombreux pays d'Occident la substitution occulte d'une nouvelle notion de tolérance, qui serait le respect des convictions d'autrui, à la notion originaire de respect d'autrui à travers les différences de religions ou de convictions.

Une seconde salve de textes émanant de laïques voit dans le rejet de la religion dans la sphère privée des individus le remède aux types de problèmes qui viennent d'être évoqués. C'est le cas de la position strictement classique d'Olivier Boruchovitch à propos de l'inopportunité d'une mention

de la transcendance dans le préambule de la future constitution européenne (cf. *La Revue nouvelle*, janvier-février 2003). C'est aussi, quant au fond, la manière de voir de Claude Javeau, qui, dans son article intitulé « Liberté de religion, libertés des religions », montre plus astucieusement que l'existence même du principe de la liberté religieuse fait courir un danger à la démocratie du fait que ce droit — pourtant partie des constituants essentiels de ladite démocratie — apparaît à son avis incompatible en soi avec les libertés de pensée et d'opinion, notamment, en ce qui concerne l'islam. Si dans la pratique une séparation absolue des affaires de la société civile de celles des religions est de fait vouée à l'échec dans notre type de société, il importe d'autant plus que les gérants de l'espace public veillent à la laïcisation du contexte dans lequel se déroulent les controverses politiques.

Le sommaire comporte aussi quatre contributions émanant de personnalités appartenant

à la sphère religieuse. Pierre de Lochet et José Reding y présentent deux points de vue catholiques réfutant l'incompatibilité entre autodétermination et adhésion à une religion. Le premier le fait à partir de l'affirmation de la liberté de conscience et de sa signification pour l'appréciation prudentielle de la démarche morale (tellement essentielles au catholicisme qu'elles figurent en bonne place dès le XIII^e siècle chez Thomas d'Aquin). Le second en s'engageant dans une longue démonstration sur l'importante part de liberté que suppose et que procure à l'exégète l'art de l'interprétation des textes bibliques. Le rabbin libéral David Meyer donne de son côté de la liberté religieuse en judaïsme une interprétation à la fois grave et subtile, tandis que le bouddhiste Frans Goetghebeur montre dans la pratique de la Voie un moyen de libérer l'homme des asservissements qu'il subit de l'intérieur, sans pour autant lui laisser oublier de s'engager pour le bien des autres, sachant que cela constitue le meilleur moyen de se libérer de l'aveuglement égocentrique.

EN REVUE

Un peu à la marge des autres approches (quoique...), l'essai de Marthe Van de Meulebroeke « Réflexions d'une agnostique sur les rapports entre la foi et la pratique du libre examen » est le seul texte du numéro à tenter — via la notion positivée de mythe — de construire un pont entre les laïques, d'une part, et, d'autre part, ceux des croyants, qui au grand étonnement de ceux-ci, déclarent qu'ils sont catholiques et qu'ils pensent librement... comme si cela allait de soi. Encore ce débat s'établit-il en interne du texte et non avec un ou plusieurs des autres intervenants du numéro.

Aucun des textes que l'on vient de passer en revue ne manque certainement de qualité. Mais s'agissant d'un

thème aussi fondamental que liberté et religion, c'est une nouvelle fois pour *Vivre* leur pure et simple juxtaposition qui fait problème. Pratiquement aucun des auteurs ne donne l'impression d'avoir pris connaissance des contributions des autres pour en tenir compte et, le cas échéant, prendre au bond la balle d'éventuelles contradictions (par exemple, Javeau *versus* de Loch et Reding) ou interpellations (par exemple, Dartevelle, Fautré). Autrement dit, près de deux ans après son lancement, *Vivre* n'est toujours pas arrivé au « dialogue humaniste ouvert » qui lui sert de sous-titre-programme. Bien qu'annoncé dans l'éditorial du numéro 6 d'octobre 2002, la mise

en œuvre du « questionnement réciproque » qui force « à se justifier, à s'expliquer, à se situer par rapport à l'autre, à la critique dans un débat profondément libre-exaministe et universel » tarde à venir. À sa mesure, il s'agit bien entendu d'une mutation rédactionnelle comparable dans sa difficulté à une sorte de premier passage du détroit de Magellan vers un océan Pacifique inconnu. Et tous les lecteurs qui, pour son projet original, se sont attachés à la revue depuis sa refondation savent que son comité de rédaction devra y parvenir au plus tôt ou qu'elle ira malheureusement dans le mur. *Audaces fortuna juvat!*

Hervé Cnudde